



A.D.E.P.A.P.E. 31

LE LIEN

N° 146
Juillet 2023

Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance
«Pupilles de l'Etat et autres Statuts»

Siège social : 59 avenue Jules-Julien - 31400 TOULOUSE

☎ : 05.61.52.44.00 @ : adepape31@yahoo.fr 💻 : <https://adepape31.fr>

Assemblée Générale 2023



NOS PARTENAIRES



toulouse
métropole



Association déclarée sous n. 2347 J.O du 19.06.1938. Adhérente à la Fédération Nationale. Reconnue d'utilité publique par décret du 08.08.1979 J.O. du 24.08.1979
Modification du titre: Association déclarée au Journal Officiel du 17 mai 2008 sous le numéro 375.
JOURNAL DECLARE LE 2 DECEMBRE 1963, DECLARATION PRESCRITE ARTICLE 7, LOI DU 29 JUILLET 1881 -
AUTORISATION 42 - L - 63

Ne pas jeter sur la voie publique

EDITORIAL

LA FORCE D'UNE EQUIPE

Chers adhérents, c'est le 146^{ème} LIEN qui continue de vous tenir informés des actions menées par les équipes de l'ADEPAPE 31 relatant ainsi les travaux de 85 assemblées générales.

Avant toute chose, rendons hommage aux fondateurs de notre association, passée par diverses appellations et bien des statuts différents. Mais il faut surtout saluer la détermination et la force de conviction de toutes ces femmes et ces hommes qui ont porté bien haut les valeurs de L'ENTRAIDE pour leur « frères et sœurs » en HUMANITÉ.

En premier lieu, ce sont les anciens pupilles de l'Etat, suivis par la DDASS et ensuite les enfants pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, sous la responsabilité des instances départementales qui ont fait l'objet de toute l'attention et la bienveillance des présidents et membres du conseil d'administration qui se sont succédé.

Pour mener ces actions définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles, il a fallu des personnes bénévoles sous la responsabilité d'un président, tous élus dans le cadre de la loi 1901, pour coordonner et porter bien haut les intérêts majeurs des adhérents.

La particularité des ADEPAPE, c'est que nous assurons nos missions dans la fraternité, de la naissance à la fin de vie, pour tout pupille de l'Etat qui se trouve totalement esseulé.

L'évolution des prises en charge des enfants confiés à l'ASE et les conditions familiales différentes selon les époques, n'ont pas échappées à la vigilance de nos instances et nous avons adapté nos missions d'accompagnement au fil du temps, toujours dans le respect de la loi.

Selon les périodes, nous avons eu une oreille attentive de la part des institutions, tant par l'écoute que par le soutien financier nécessaire pour mener à bien nos actions.

Ces dernières années, décidant d'élargir notre réseau afin de mieux professionnaliser nos actions pour répondre aux besoins de tous, nous avons reçu des réponses très favorables et un soutien sans faille, tant sur le plan financier qu'humain.

Toujours dans la même dynamique, nous continuerons d'œuvrer dans ce sens et d'améliorer les prises en charge et le soutien de ces jeunes (notre ADN) et toutes les générations confondues et multiculturelles.

Les élus des institutions : département, mairie et métropole, ont répondu présents et soutenu notre engagement. Ces dernières années, la Direction Enfance et Famille nous a exprimé totalement sa confiance et nous ne pouvons que saluer et remercier tous les acteurs de ces services.

Mais voilà, à l'évidence le milieu associatif, dont les ADEPAPE pour ce qui nous concerne, sont fortement impactées ces dernières années par un manque de personnes disponibles, pour s'engager dans le bénévolat. Bien entendu il y eu la COVID 19, les difficultés financières, etc. **mais le manque de volonté politique de permettre plus de moyens humains pour dégager des bénévoles du milieu du travail, porte un préjudice majeur au développement du milieu associatif, alors que l'on fait de plus en plus appel à elles.**

Pour mener à bien nos associations il faut des EQUIPES, cela reste incontournable, sans cela pas de continuité possible, pas de pérennité assurée pour l'avenir.

Personnellement, je viens de laisser vacant mon poste de président en présentiel, durant plus de 5 mois, à cause d'un accident qui m'a rendu indisponible.

Sans une équipe, avec votre vice-président et trésorier Norbert, la secrétaire Aude, les bénévoles Cécile, Martine, Jean, l'éducateur accompagnant les jeunes, Mathieu et les travailleurs sociaux de notre réseau, l'association n'aurait pas pu fonctionner et tenir la place de l'ADEPAPE31 dans toutes les instances et les missions qui ont été menées sans faille. Nous ne pouvons pas abandonner nos adhérents.

C'est cela, la FORCE DUNE EQUIPE – QUI RÉSIDE DANS LE FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE d'une ADEPAPE.

Le Président, Claude LE MERRER-BERBIGIER

Fermeture annuelle :

Du 14 août 2023 au 19 août 2023
Du 25 décembre au 01 janvier 2024 inclus

ASSEMBLEE GENERALE du 15 avril 2023

Compte Rendu d'Activités 2022

Il nous est toujours très agréable de pouvoir, ce jour vous faire part de notre activité au sein de l'ADEPAPE 31. C'est un moment fort de l'assemblée générale.

PRETS D'HONNEUR

Nos adhérents, pour qui, les ressources sont parfois insuffisantes, nous pouvons leur accorder ces prêts sans intérêt qui leur apportent une aide financière.

Néanmoins, nous devons être de plus en plus vigilants sur les sommes engagées dans le cadre de ces aides. Il est hors de question de prendre le risque de mettre en situation de surendettement les personnes qui en font la demande.

A cet effet, nous demandons à tous de remplir un dossier afin d'étudier les situations tout en fournissant les documents correspondants.

Nous avons fixé également un seuil à ne pas dépasser sur l'année, car nous ne pouvons sortir que l'équivalent des sommes devant rentrer dans l'année.

En 2022 : 14 prêts d'honneur étaient encore en cours fin décembre.

8 prêts d'honneur ont été accordés, remboursables en 10 ou 12 mensualités.

ALLOCATIONS DIVERSES ET AIDES

En 2022, ont été alloués des primes de naissance, des secours décès, des allocations pour parents isolés (cette allocation est attribuée 3 fois par an, à l'occasion du départ en vacances, de la rentrée scolaire et pour Noël).

PRETS A LONG TERME

Les prêts à long terme ont été suspendus lors de notre Assemblée Générale de 2014.

Il restait 1 prêt pour l'année 2022. Il n'y a plus de prêt à long terme depuis fin décembre 2022.

ACCOMPAGNEMENT JEUNES MAJEURS

L'association a accompagné en 2022, 54 jeunes majeurs dont la moyenne d'âge était de 22 ans. L'accompagnement que nous proposons, qui se veut être au plus près des besoins des jeunes peut nous amener à voir les jeunes majeurs hebdomadairement et de répondre quasi quotidiennement aux appels de certains d'entre eux. Nous constatons qu'ils ont du mal à se projeter dans la vie de manière générale et donc à anticiper des démarches courantes et essentielles à leur situation. En proie à leur principe de plaisir et leur besoin d'immédiateté cela entraîne des difficultés financières, psychiques et une vision de la réalité biaisée. Un besoin d'accompagnement de proximité, de créer un lien particulier et de confiance avec l'association se fait ressentir. Pour répondre à ces demandes et fournir un accompagnement singulier et de qualité, l'équipe s'est entourée de 2 personnes ressources bénévoles (AS et CESF de formation), 2 membres bénévoles (président et trésorier), 2 salariés (une secrétaire administrative et une éducatrice spécialisée) et 1 stagiaire éducatrice spécialisée sur 6 mois.

Nombre total de jeunes suivis	54
Femmes	18
Hommes	36
Ayant le statut de pupille	3
Femmes	1
Hommes	2
Ayant le statut d'ancien MNA	26
Femmes	2
Hommes	24
Nombre de jeunes bénéficiant d'une mesure ASE (AED JM) en cours durant l'année 2022	4
Nombre de jeunes majeurs parents / parents isolés	10
Nombre total de jeunes restant en hébergement en décembre 2022	3
Nombre total de jeunes hébergés en 2022	10
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un suivi psy sur l'année 2022 dans le cadre de la convention de partenariat	8
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un CER sur l'année 2022	12
Données complémentaires	
Moyenne d'âge	22 ans
Durée moyenne de l'accompagnement des jeunes	1 an
Nombre de jeunes suivis depuis 3 ans et plus	9
Nombre de jeunes suivis depuis 2 ans	11
Nombre de jeunes suivis depuis 1 an	16
Nombre de jeunes suivis depuis - d'1 an	17

L'accompagnement social individuel des jeunes majeurs tourne autour de 5 grandes thématiques

1. Les démarches administratives / l'accès au droit

Nombreux jeunes nous sollicitent pour réaliser avec eux des démarches administratives :

Dossier de demande de CNI, Titre de séjour, passeport, carte consulaire, carte vitale, permis de conduire, consultation dossier ASE, ...

Ouverture de droits : CAF, Pôle emploi, CPAM, Mutuelle complémentaire

Assurances : habitation, RC, voiture, vie ...

Ouverture de compte bancaire

Orientation vers les dispositifs de droit commun spécialisé (CIMADE, permanences juridique)

Temps collectifs :

Cette année encore l'association a mis en place des temps collectifs durant la période des déclarations des revenus.

2. L'accès au logement / l'hébergement

La question du logement reste pour nous une problématique centrale puisque l'accès à un logement dépend de la situation administrative, économique et professionnelle des jeunes que nous accompagnons. Il est donc plus approprié pour les jeunes que nous suivons, de les orienter vers de l'hébergement dans un premier temps.

- Demande de priorisation, de mesure AVDL, de logement social, de résidence en habitat jeune
- Liens avec les partenaires : bailleurs sociaux, travailleurs sociaux des résidences habitat jeunes, des mesures AVDL,

Pour pallier aux difficultés d'accès au logement, nous avons mis en place notre dispositif DIL pour les jeunes que nous accompagnons. (Le bilan 2022 du DIL vous sera détaillé plus bas, dans le « bilan de l'hébergement »)

3. L'accès à la santé, aux soins et mise sous protection juridique

L'accès aux soins et à la santé est également une grande préoccupation. Comment pouvons-nous accompagner des jeunes en souffrance, sans estime d'eux-mêmes, avec un passé qui les rattrape sans cesse ? Telle a été une de nos grandes questions de cette année.

- Demande de protection judiciaire : RDV psychiatre pris en charge par l'association pour la majorité des situations
- Accompagnement et orientation pour les rdv médicaux (médecins généralistes et spécialistes)
- Demande de dossier MDPH (RQTH, orientation ESAT, AAH, ...)
- Liens avec les divers partenaires de santé auprès desquels le jeune est suivi

Le partenariat avec Coralie CHANAL, Psychologue Libérale :

8 jeunes ont été orienté vers Coralie CHANAL durant l'année 2022, pour la mise en place d'un suivi. Pour diverses raisons (déménagement, choix d'un autre professionnel, ...) certains jeunes n'ont pas poursuivi. Au 31/12/2022 nous avons toujours 4 jeunes en suivi.

Ce partenariat est toujours un support supplémentaire à l'accompagnement des jeunes.

4. La formation et l'emploi

- Suivi des jeunes bénéficiant de l'aide aux études de l'association
- Orientation et accompagnement vers les missions locales, les CFA dans le cadre des prépas apprentissage, l'ER2C, les lycées, universités, Association Rebonds !
- Lien avec les référents

5. Les aides financières

En 2022, **27 jeunes majeurs** ont bénéficié d'une aide financière de la part de l'association (20 de moins que l'année dernière). **8 jeunes majeurs** ont bénéficié du financement d'une psychologue en libéral, et plus de 50 colis alimentaires ont été distribué.

Aides de droit commun :

- **FAJ TM : 24** demandes réalisées
Participation à 16 réunions pour le comité du FAJ de Toulouse Métropole, 15 en visio-conférence et 1 en présentiel.
- **FAJ CD31 : 0** demandes réalisées
Le plus grand nombre de jeunes que nous accompagnons, résident sur le territoire de Toulouse Métropole, ce qui explique que nous sollicitons davantage le FAJ TM.
- **Bon Solidaire (CD31) : 6** demande réalisée
Par rapport à l'année dernière, nous avons réalisé moins de demandes de bon solidaire. D'une part parce que le fonctionnement du FAJ est revenu à la normale cette année, mais également car nous tentons d'envoyer davantage les jeunes vers les Assistantes de Service Social des MDS pour ce type de demande.

Les projets menés en 2022 :

Projet de réalisation d'un documentaire pour la promotion du DIL (dispositif d'insertion par le logement)

Quantitatif : 6 jeunes ont participé au projet.

Ce projet s'est fait en partenariat avec l'ENSAV de Toulouse. Il a pour but de promouvoir le dispositif et de donner à voir aux partenaires financeurs et collaborateurs l'intérêt du dispositif pour les jeunes accueillis et l'accompagnement qui y est fait.

Pour ce faire, nous avons fait appel aux jeunes qui vivent dans nos logements ou qui ont eu recours à cette mise à disposition. Leurs témoignages étant précieux et représentatifs de l'intérêt de ce dispositif.

Nous vous projetterons ce dernier à la fin de cette Assemblée Générale (durée, environ 10 minutes).

Perspectives 2023 au regard des besoins et problématiques identifiés

1. Maintien du Projet de partenariat avec la psychologue.
2. Expérimentation et distribution avec la MECS Transition, du livret destiné aux sortants des services de l'ASE.
3. Mise en place de journées portes ouvertes aux professionnels de la Protection de l'Enfance et des personnes souhaitant devenir bénévole dans notre association.

ACCOMPAGNEMENT DES PLUS DE 25 ANS

Depuis 2 ans, Mme Martine URZAY, ancienne Assistante Sociale du Conseil Départemental et bénévole de notre association, s'occupe de l'accompagnement des adhérents de plus de 25 ans.

Actuellement, elle suit plusieurs situations, avec des rendez-vous au siège de l'association et des visites à domicile.

BILAN DE L'HEBERGEMENT DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION DE TOULOUSE METROPOLE ET LA MAIRIE DE TOULOUSE (DIL)

L'association a géré tout au long de l'année 2022 les logements suivants :

- Un studio et un T2 dont nous sommes propriétaires, mais dont nous assumons les charges de copropriété, les impôts fonciers, les assurances et les consommations d'électricité.
- Un studio dont nous assurons une partie des loyers, l'assurance, les consommations d'électricité.
- 2 T3 mis à disposition en colocation dont nous assurons une partie des loyers, les assurances, les consommations d'électricité, de gaz, d'eau et d'internet, que nous avons équipé et meublé pour y loger 2 personnes à temps plein et une personne en urgence de temps en temps, pour chacun des 2 logements.

Pour les personnes ayant des revenus, nous leur demandons un loyer modéré en complément de leurs droits à l'aide au logement (CAF) directement versée à l'association. Pour les jeunes qui n'ont pas encore de revenus, le logement est mis à disposition, en fonction des ressources, nous leur demandons une participation aux fluides.

L'accompagnement au sein des logements : en 2022, l'association a accueilli en stage une étudiante en formation de Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale. Ce qui nous a permis, une fois de plus, de confirmer le besoin de l'association de recruter une personne supplémentaire, dédiée à l'accompagnement des jeunes dans les logements que ce soient les jeunes accueillis dans le cadre du dispositif du DIL mais également des jeunes ciblés dans leur logement autonome sortant ou non du DIL. Il s'est avéré qu'un travailleur social de formation TISF, répondait au mieux à ce besoin.

Les domaines d'intervention ont été principalement : la gestion du logement, du conseil sur la gestion du budget, l'organisation des tâches de la vie quotidienne, l'accompagnement à la parentalité. L'intervention de la stagiaire nous a permis de proposer aux jeunes plus de Visites à Domicile et d'accompagnement dans les démarches permettant de renforcer leurs potentialités, de leur redonner confiance et estime en les guidant et soutenant. De nombreux jeunes ont su se saisir de ces interventions et sont en demande.

Cet accompagnement a été un outil supplémentaire dans le parcours des jeunes à l'ADEPAPE 31, d'une part pour les jeunes eux-mêmes, car il leur permet de s'autonomiser et d'autre part, pour compléter le travail de l'équipe, car cela donne davantage d'éléments quant à leurs besoins pour faire évoluer leur situation.

LOGEMENT	Info Locataire	Age	Arrivée	Départ	Suite	Observations
Appt 60 T2	Femme avec enfant (12 ans)	nov-97	2019		Projet d'emploi en 2023 + logement autonome	Toujours accompagnée par l'ADEPAPE31
Appt 50 T1	Femme	déc-99	juil-19	juil-22	Logement autonome à Colomiers	Toujours accompagnée par l'ADEPAPE31
	Homme	déc-99	août-22	sept-22	Logement autonome hors 31	Plus accompagné par l'ADEPAPE31
Apt 145 T1	Homme	déc-99	janv-22	août-22	Départ pour l'appt 50 de l'ADEPAPE31	Appt rendu fin août 2022
Appt B39 T3 - coloc	Femme	oct-99	août-20	janv-23	Départ pour appt 50 de l'ADEPAPE31	Toujours accompagnée par l'ADEPAPE31
	Femme	sept-02	mai-21	avr-22	Logement autonome hors France	Toujours accompagnée par l'ADEPAPE31
Appt 61 T3 - coloc	Homme	août-02	sept-21	oct-22	FJT	Plus accompagné par l'ADEPAPE31
	Homme	mai-01	oct-21		Projet de départ pour 2023	Toujours accompagné par l'ADEPAPE31

+3 jeunes en place d'urgence avec une durée moyenne de 3 semaines.

FONCTION DE L'ASSOCIATION

La plupart de nos activités sont traitées au Siège où l'équipe, composée de son Président, du Trésorier, de la secrétaire administrative et de l'accompagnatrice jeunes majeurs, reçoivent sur rendez-vous.

Cette année 2022, nous avons accueilli des stagiaires en TISF et en 2^{ème} année d'éducateur spécialisé.

L'accompagnement des adhérents de plus de 25 ans a été assuré par Martine URZAY. Elle a assuré également des visites en tant que bénévole, elle a également participé aux commissions sociales qui ont lieu toutes les semaines.

Je préciserais que le temps de bénévolat assuré par les personnes ressources, membres du bureau et du CA est de l'ordre de 2 300 heures pour l'année, avec un parcours kilométrique de 44 100 km ce qui en termes d'équivalence de financement ferait 30 477 euros.

RENCONTRES

Le voyage prévu dans le Tarn en juin a dû être annulé faute de participants.

Fête de l'été

Cette soirée a permis de réunir plus de 40 adhérents, toutes générations confondues. Beaucoup de jeunes et de moins jeunes ont pu profiter de cette agréable fête pour faire connaissance, parler de leur vie quotidienne. De nombreux plats préparés par chacun d'eux furent appréciés.

Fête de l'amitié

Celle-ci a permis de nous retrouver à la salle des fêtes des Tourreilles, début septembre. Le soleil fût présent pour accueillir nos 52 adhérents.

Le menu apporté par le traiteur est servi par nous-mêmes. L'après-midi belote, pétanque, jeux de sociétés ont permis de nous distraire. Le soir la saucisse grillée a régalé nos papilles.

Repas du 14 janvier

En remplacement de la fête de Noël, l'association a organisé un repas pour fêter la nouvelle année. Nous nous sommes tous retrouvés au restaurant le (O Cents couverts) à Toulouse.

Le buffet à volonté a séduit nos convives. Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous.

Galette des rois de janvier 2023

Un buffet dînatoire a été proposé avec de nombreux plats confectionnés par chacun (quiches, pizzas, cakes, pâtisseries) qui nous ont mis en appétit. Ensuite, pour le dessert, la galette des rois était à l'honneur afin d'élire le roi ou la reine. Cette occasion nous a permis de fêter le départ, avec regret, de Nathalie MOURET, notre éducatrice spécialisée.

Beaucoup de jeunes et moins jeunes se sont retrouvés tout au long de cette journée.

Nous espérons bien renouveler toutes ces rencontres d'amitié, et peut-être de nouvelles, pour l'année 2023.

REPRESENTATIONS

Les 5 et 6 mars 2022, Norbert VIEILLAME et Claude LE MERRER ont participé au Congrès Fédéral de la FNADEPAPE à STRASBOURG.

L'ADEPAPE a été sollicitée pour participer à des réunions de travail avec les étudiants dans différentes écoles de formation d'éducateur spécialisé à Toulouse (ERASME, IFRASS, ARSEAA). Nathalie MOURET, Norbert VIEILLAME, Claude LE MERRER et Alisson y ont participé.

Sous la gouvernance de la DEF en relation avec la préfecture (DDETS), le parquet, le procureur, la direction MDPH, les directions des MECS, les représentants de la CNAPE, les ITEP, la PJJ, l'Education Nationale, l'ARS, la direction du CDEF, l'ADEPAPE 31 a été conviée à participer à 2 réunions. Le but, de ces réunions, était lié à la nécessité de réfléchir entre partenaires de la Protection de l'Enfance, aux suivis des situations des enfants confiés en MECS et établissements divers, face aux difficultés liées aux contraintes d'une suractivité dans les prises en charge des enfants par L'ASE et le CDEF.

En 2022, l'Association a participé à quelques rendez-vous dans des instances importantes pour l'avancement des projets. Certains membres, de l'association, l'ont représenté aux rencontres avec les instances suivantes soit en audio, soit en visio, soit en présentiel : Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat, Commission d'Agrément pour les candidats à l'adoption, ODPE, du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF), Commission d'Examen de la Situation et du Statut des Enfants Confiés (CESSEC), Commission d'appel à projet.

FONCTIONS DE REPRESENTATIONS

Le Président a participé à 3 conseils d'administration au Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille. Par ailleurs, ont été conviés Norbert VIEILLAME et le président à une rencontre d'échange avec les personnels du CDEF sur la problématique d'accompagnement liée au statut de pupille de l'Etat.

Un Conseil de famille extraordinaire s'est tenu pour la présentation des nouveaux membres de ce dernier. Le mandat de titulaire de Jean MENGUY arrivant à son terme des 12 ans, ainsi que celui de Claude LE MERRER comme personne qualifiée. Il a été procédé au renouvellement des représentants de l'ADEPAPE 31.

Emile DECOMBLE devenant titulaire et Cécile BLONDIN suppléante en remplacement de Sarah SAIDI.

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Le bureau s'est réuni, en principe une fois par mois. Ces réunions servent à gérer et planifier les affaires courantes de l'association, étudier et octroyer les prêts d'honneur, les demandes d'aides et de secours, la lecture du courrier et finaliser les principales animations.

La gestion de l'association et les questions diverses sont présentées une première fois au Bureau, elles seront soumises ensuite à l'approbation du prochain Conseil d'Administration qui se réunit minimum 3 fois par an.

Des réunions d'équipes ont lieu quotidiennement, réunissant les membres permanents de l'association : le Président M. Claude LE MERRER, le Vice-Président et Trésorier M. Norbert VIEILLAME, l'éducatrice spécialisée Mme Nathalie MOURET, la secrétaire administrative Mme Aude MALET et les stagiaires présents au cours de l'année. Peuvent aussi s'ajouter les personnes ressources telles que Mme Martine URZAY et Mme Cécile BLONDIN.

Ces réunions sont destinées à traiter des situations urgentes et régulières et permettent un bon suivi et une bonne coordination entre chaque acteur de l'accompagnement. Elles permettent également de réfléchir collectivement sur des situations complexes afin de prendre les décisions qui s'imposent.

Lors de l'hospitalisation d'un de ses adhérents, des membres de l'association se rendent à son chevet.

L'association déplore la disparition de plusieurs membres fidèles. Pour les accompagner à leur dernière demeure, de nombreux adhérents ont assisté à leurs obsèques.

Une fois de plus, je demanderais aux différents responsables, d'informer rapidement le bureau, lorsqu'un adhérent est hospitalisé ou décédé, mais aussi lorsqu'il se retrouve dans une situation de précarité, afin qu'un des membres du Conseil d'Administration puisse représenter l'association le plus rapidement possible.

Nous venons, par ces quelques lignes, vous retracer un bilan non exhaustif du travail effectué par les responsables de notre Association et les salariés qu'il est important d'associer.

Votre attitude solidaire, nous donne la motivation nécessaire à la poursuite de nos missions. Mais il ne faut pas oublier que nous devons étoffer nos équipes pour une coopération efficace et un partage de nos missions.

A trop en faire, on peut s'essouffler et la pérennisation de l'ADEPAPE 31 passe par une réelle prise de conscience de tous les adhérents membres actifs et associés, les jeunes ont besoins de se sentir appuyés et soutenus, l'avenir se construit avec eux. Les forces vives de demain ce sont eux.

Merci encore à vous toutes et à vous tous et à toute l'équipe.

Résultat financier 2022

Concernant les prêts accordés :

- 8 prêts d'honneur pour un montant de **6 209 €**
- Nombre de prêts traités en 2022 = 26

En cours restant à fin 2022 = 14

Les secours et aides divers :

	2022	2021
• Décès (6) - Naissances (6) :	1 800 €	500 €
• Secours Sociaux	1 500 €	0 €
• Secours enfants, parents isolés	2 400 €	2 150 €
• Aides aux études : Jeunes Majeurs	6 805 €	13 073 €
• Aides aux études : + de 25 ans	0 €	0 €
• Aide à la vie quotidienne	3 204 €	6 670 €
• Aide à l'insertion CER	6 802 €	8 945 €
• Aide à la santé	7 548 €	3 181 €
• Aide Alimentaire	1 972 €	5 182 €
• Aide aux Logements	2 841 €	1 536 €
• Permis de Conduire : Jeunes Majeurs	1 498 €	2 541 €
• Locations, fluides et frais appartements	28 872 €	26 210 €
Total :	65 242 €	69 988 €

A ces dépenses s'ajoutent tous les frais afférents au fonctionnement pour assurer nos missions : EDF, fournitures diverses, locations mobilières et maintenance, charges de copropriété, assurances multirisques et automobiles, Assemblée Générale, frais de réunions (de bureau et de CA), déplacements statutaires : Conseil de famille, Commission d'Agrément, CESSEC..., et des missions des administrateurs et salariés, des frais postaux et télécommunications, formations, etc. viennent s'ajouter également, nos impôts, les frais du personnel et nos différentes charges financières pour un montant de **107 096 €**.

Auxquels nous pouvons ajouter les amortissements de **15 138 €** et une provision sur perte de créance d'un prêt d'honneur de **823 €**, qui nous fait un total de **188 299 € euros de charges réelles**.

Il faut rajouter la somme de **17 935 €** d'engagements sur fonds dédiés de la subvention du Conseil Départemental de 2022 en prévisionnel 2023.

Pour faire face à ces dépenses nous avons perçu des recettes sous différentes formes :

	2022	2021
• Subvention : Conseil Départemental	141 000 €	141 000 €
• Subvention : Mairie de Toulouse	2 500 €	2 400 €
• Subvention : Toulouse Métropole	14 500 €	13 600 €
• Subventions : Diverses communes	110 €	110 €
• Cotisations	3 220 €	3 390 €
• Dons	1 439 €	289 €
• Total :	162 769 €	160 789 €

Autres produits :

Pour des présentations de nos missions à l'ADEPAPPE dans des écoles d'Educateur Spécialisé : 270 €

- Les calendriers **903 €**, la participation à la fête de l'amitié et à l'AG **2 897 €**
- Pour les appartements que nous louons : C.A.F. (APL) : **5 920 €** et la participation financière des jeunes majeurs : **5 624 €**

Les Produits financiers : **2 139 €** et les produits exceptionnels : **150 €**

Soit un total de **produits réels de 180 672 €**

Il faut rajouter la somme de **27 349 €** de reprise sur engagements fonds dédiés de la subvention 2021 du CD 31.

Résultat net comptable : excédant de 1 787 € qui sera affecté au fond de réserve.

Contributions Volontaires :

1 990 heures de présence au siège et 310 heures pour les instances statutaires estimées à **30 477 €**. Les heures sont valorisées au taux horaire moyen des salariés, majoré des charges sociales au taux de 3,27 %. Soit à **13,25 €** en moyenne sur l'année.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Journée Portes Ouvertes vendredi 22 septembre 2023 « Appel à Bénévoles » :

A partir de 17h et jusqu'à 19h.

Nous organisons une journée portes ouvertes le 22 septembre, pour toutes les personnes étant intéressées pour venir nous aider à l'association.

Nous commencerons cette rencontre à 17h, par une présentation de notre association. Pour les personnes ne pouvant pas arriver à 17h, aucun problème, nous serons présents pour vous accueillir jusqu'à 19h.

Une plaquette de présentation vous sera remise.

Nous discuterons plus en détails des 4 points sur lesquels nous avons besoin de monde, à savoir :

- l'animation (organisation de petites sorties telles que bowling, escape-game, etc.)
- Apprentissage à la vie quotidienne (savoir s'organiser, courses, ménage, repas, etc.)
- gestion du placard alimentaire et épiceries sociales (faire les courses, création de colis alimentaires adaptés, etc.)
- préparation à l'emploi

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site internet :

<https://adepape31.fr/journees-portes-ouvertes/>

DON DE 2 PC PORTABLES PAR EDF

Le mardi 13 juin 2023, dans le cadre de la convention de don entre EDF et l'ADEPAPE 31, Madame Soraya BRAGATO, correspondante solidarité EDF commerce sud-ouest, est venue à l'association nous remettre les 2 pc portables.

Lors de cette rencontre, étaient présents, Norbert, vice-président et trésorier, Martine, bénévole membre du conseil d'administration et Mathieu, éducateur spécialisé accompagnant les jeunes majeurs. Nous avons profité de cette rencontre pour discuter de notre partenariat avec EDF Solidarité, qui nous permettra d'avoir des interlocuteurs directs pour aider nos adhérents rencontrant des difficultés dans le règlement de leurs factures.

CARNET DE FAMILLE

NAISSANCES :



Kelly VIEILLAME, née le 27 décembre 2022, elle est la petite-fille de Norbert VIEILLAME, Vice-président et Trésorier de notre association

L'Association adresse tous ses meilleurs vœux aux parents, grands-parents, ainsi que prospérité au nouveau né.

ÉLECTIONS DU 29 AVRIL 2023

PRESIDENT

Claude LE MERRER-BERBIGIER

VICE-PRESIDENTS

Norbert VIEILLAME
Lamia ESCAT

SECRETAIRE GENERALE

Sarah SAIDI

TRESORIER

Norbert VIEILLAME

TRESORIER ADJOINT

Jean MENGUY

ADMINISTRATEURS

Santina AURIOL
Cécile BLONDIN
Gilberte CASSAN
Bernard CAPUT
Louis DUCHEIN
Gérard FAURE
Gérard FONTORBE
Georges FOURMOND
Véronique IBOS
Claude LAISSARD
Claude LECLERC
Martine URZAY

MEMBRE DE DROIT

Marie-Odile PETER

SALARIES

Aude MALET, Secrétaire Administrative
Mathieu FAUT, Educateur spécialisé

Le directeur de la publication :
Claude LE MERRER

Mail : adepape31@yahoo.fr

Site : adepape31.fr



COTISATION :

Membre Actif (*pupilles, anciens pupilles, anciens accueillis à l'aide sociale à l'enfance*) : **20 €**

Membre Associé (*les conjoints des membres anciens adhérents décédés et toutes autres personnes qui apportent leurs concours et leurs compétences au service de l'association*) : **20 €**

Cotisation Couple : **30 €**